

Comment évolue l'accès à la formation des demandeurs d'emploi ?

La part des demandeurs d'emploi accédant à une formation au cours de l'année suivant leur inscription à Pôle emploi augmente depuis 2017, à l'exception des périodes marquées par la crise sanitaire. L'accès à la formation varie selon les caractéristiques socio-démographiques : il est par exemple plus élevé pour les jeunes, les personnes ayant un niveau de diplôme équivalent au baccalauréat, ou les hommes en couple.

L'accès à la formation évolue de manière différente selon les régions : certaines, aux taux d'accès les plus bas en 2017, connaissent un rattrapage, alors que les taux stagnent, voire baissent, dans certaines régions où ils étaient les plus élevés initialement. Ces écarts reflètent en partie des différences de caractéristiques socio-démographiques des demandeurs d'emploi, mais aussi la plus ou moins grande disponibilité des organismes de formation à proximité.

Les personnes les plus éloignées de l'emploi, et notamment les moins diplômées, sont celles pour lesquelles les formations influent potentiellement le plus sur les chances de retour à l'emploi [1] [2]. Néanmoins, elles peuvent rencontrer des freins à l'entrée en formation. En 2012, les principales raisons invoquées par les personnes au chômage dont le projet de formation n'avait pas débouché étaient le coût (42 %) et le manque de soutien du service public de l'emploi (37 %) [3]. Des mesures sont prises, notamment avec le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) lancé en 2018, pour simplifier l'accès à la formation et revaloriser les rémunérations des stagiaires de la formation professionnelle. Toutefois, les gains à terme de la formation peuvent être difficiles à anticiper pour certains publics, alors qu'inversement les coûts associés

peuvent se matérialiser immédiatement : le financement de la formation (qui peut être pris en charge par le service public de l'emploi ou les conseils régionaux), le fait qu'elle retarde à court terme le retour à l'emploi et donc la perception des revenus associés. La formation implique aussi des contraintes en partie équivalentes à celles d'un emploi (horaires, moyens de transport, garde d'enfants).

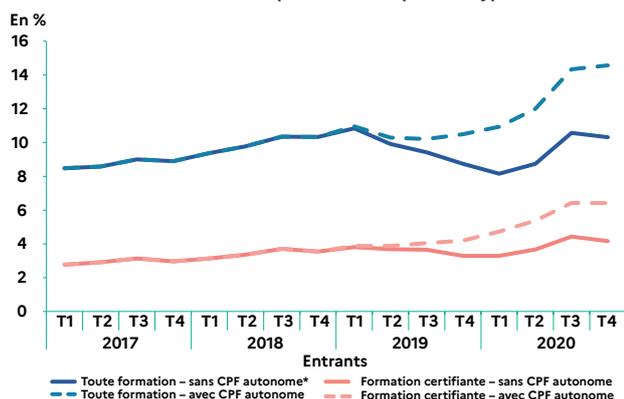
Les demandeurs d'emploi accèdent-ils davantage à la formation depuis 2017 ? Y accèdent-ils tous aussi facilement ? Quels sont ceux qui se forment le plus ? Quel est leur niveau de diplôme ? Où résident-ils ? Des réponses à ces questions peuvent être apportées en reconstituant les trajectoires professionnelles des personnes en contact avec le service public de l'emploi et suivant une formation professionnelle prise en charge totalement ou partiellement par les pouvoirs publics, grâce au dispositif ForCE de suivi de la formation, du chômage et de l'emploi (encadré).

Un taux d'accès globalement en hausse depuis 2017

Depuis 2017, le taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi au cours de l'année qui suit leur inscription à Pôle emploi augmente, à l'exception de la période marquée par la crise sanitaire (graphique 1). Ainsi, parmi les inscrits au 1^{er} trimestre 2017, 8,5 % entrent en formation dans l'année qui suit ; cette proportion est de 10,8 % pour ceux inscrits au 1^{er} trimestre 2019. Ce taux baisse sur les 4 trimestres suivants : du fait de la crise sanitaire, le nombre d'entrées en formation, hors utilisation du Compte personnel de formation (CPF) dit « autonome »¹, diminue fortement à partir de la fin

¹ Cas où les demandeurs d'emploi financent leur formation en mobilisant leur compte personnel de formation sans bénéficier d'aucun abondement de la part de Pôle emploi.

GRAPHIQUE 1 | Taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi selon le trimestre d'inscription à Pôle emploi et le type de formation



* CPF autonome: voir note n° 1.

Lecture: 8,5 % des entrants sur les listes de Pôle emploi au 1^{er} trimestre 2017 ont accès à une formation (hors CPF autonome) dans les 12 mois suivant leur inscription.

Champ: ensemble des inscrits à Pôle emploi entre janvier 2017 et décembre 2020, France.

Source: Dares, dispositif ForCE, vague 8.

du 1^{er} trimestre 2020. À partir des inscrits du 2^e trimestre 2020, l'accès à la formation repart à la hausse et renoue avec son niveau d'avant crise pour ceux du 3^e trimestre 2020. Ce taux atteint même 14,3 % en incluant les formations financées par les demandeurs d'emploi grâce à leur CPF.

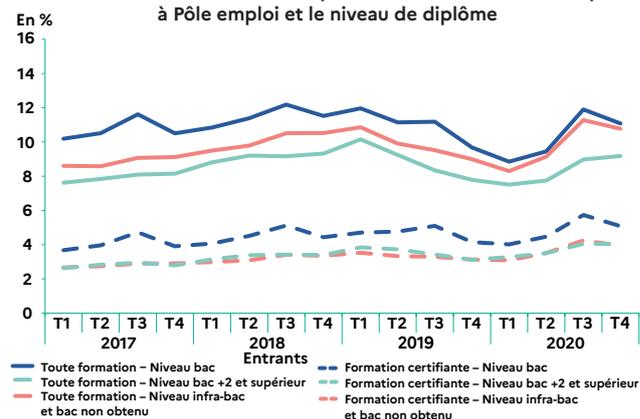
Les taux d'accès à la formation certifiante² sont plus bas, mais progressent également. Ainsi, parmi les inscrits à Pôle emploi au 1^{er} trimestre 2017, 2,8 % y accèdent dans l'année suivant leur inscription. Cette proportion est de 4,2 % pour les inscrits au 4^e trimestre 2020; elle atteint 6,4 % en prenant également en compte les formations financées par le CPF autonome.

Des taux d'accès qui progressent davantage pour les peu diplômés

Les personnes peu diplômées (i.e. d'un niveau inférieur au diplôme du baccalauréat) accèdent moins souvent à la formation que les bacheliers, mais les écarts se réduisent depuis 2017 (graphique 2). Parmi les inscrits à Pôle emploi au 4^e trimestre 2020, le taux d'accès à la formation dans les 12 mois suivant l'inscription est de 10,8 % pour les peu diplômés et de 11,1 % pour ceux ayant le baccalauréat (soit un écart de 0,3 point, contre 1,6 pour ceux inscrits au 1^{er} trimestre 2017). Le taux d'accès des plus diplômés (bac +2 et supérieur) est inférieur (9,2 % pour les inscrits au 4^e trimestre 2020).

Les taux d'accès à une formation certifiante sont également plus élevés pour les bacheliers (5,1 % pour les inscrits au 4^e trimestre 2020). En revanche, les écarts avec les peu

GRAPHIQUE 2 | Taux d'accès à la formation (hors CPF autonome) des demandeurs d'emploi selon le trimestre d'inscription à Pôle emploi et le niveau de diplôme



Lecture: 10,2 % des entrants sur les listes de Pôle emploi avec un niveau de diplôme équivalent au baccalauréat lors du 1^{er} trimestre 2017 ont accès à une formation dans les 12 mois suivant leur inscription à Pôle emploi.

Champ: ensemble des inscrits à Pôle emploi entre janvier 2017 et décembre 2020, France.

Source: Dares, dispositif ForCE, vague 8.

diplômés sont stables (1,1 point, contre 1,0 pour ceux inscrits au 1^{er} trimestre 2017). Les taux d'accès des plus diplômés sont similaires à ceux des moins diplômés.

Davantage de chance d'accéder à la formation pour les bacheliers et les plus jeunes

À caractéristiques équivalentes (sexe, âge, structure familiale, statut de travailleur handicapé, mobilité déclarée³, région de résidence, appartenance à une zone de revitalisation rurale, nombre d'organismes de formation à moins de 30 minutes), un demandeur d'emploi de niveau bac +5 a 0,68 fois moins de chance d'accéder à la formation dans les 12 mois suivant l'inscription à Pôle emploi qu'un demandeur d'emploi ayant le bac ([tableau A en ligne](#)). Les demandeurs d'emploi peu diplômés ont 0,93 fois moins de chance de se former que les bacheliers, alors même que ces personnes sont a priori celles pour lesquelles la formation pourrait être la plus utile.

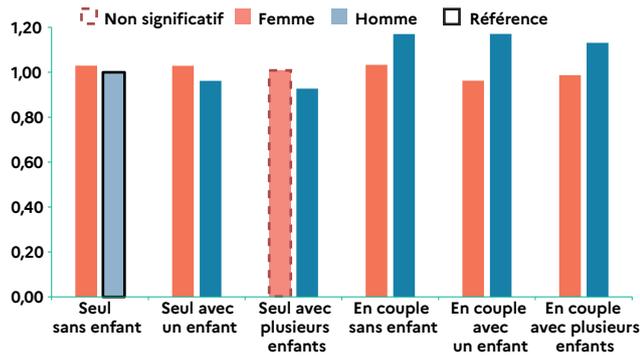
À caractéristiques équivalentes, les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans ont deux fois plus de chance d'accéder à la formation que les plus de 50 ans. La situation familiale⁴ du demandeur d'emploi semble être un frein à l'accès à la formation dans certains cas (graphique 3). Les femmes en couple avec enfants et les hommes en famille monoparentale accèdent moins à la formation que des hommes célibataires sans enfant. Ce sont les hommes en couple (sans enfant ou avec un enfant) qui ont les chances les plus élevées d'y accéder (1,17 fois plus que des hommes seuls).

² Une formation est considérée comme certifiante si elle conduit à l'obtention d'un diplôme ou d'une certification recensé dans le répertoire national des certifications professionnelles.

³ Temps ou distance maximal indiqué par le demandeur d'emploi pour le trajet entre son domicile et le lieu de travail recherché.

⁴ "En couple" correspond aux situations "marié" ou "en vie maritale". "Seul" correspond aux situations "célibataire", "divorcé" ou "veuf".

GRAPHIQUE 3 | Probabilité relative d'accéder à une formation selon la situation familiale du demandeur d'emploi



Lecture : la probabilité qu'une femme seule sans enfant ait accès à une formation dans les 12 mois suivant son inscription à Pôle Emploi (plutôt que de ne pas suivre une formation) est 1,03 fois plus grande que celle d'un homme seul sans enfant.

Champ : ensemble des inscrits à Pôle emploi entre janvier 2017 et décembre 2020, France.

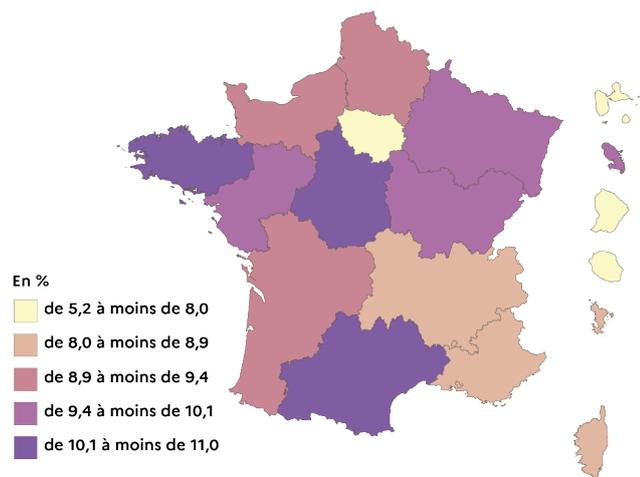
Source : Dares, dispositif ForCE, vague 8.

Des disparités régionales marquées

Le taux d'accès à la formation varie selon les régions (carte 1). En 2017, il est particulièrement bas en Île-de-France : en moyenne sur l'année, seuls 6,2 % des demandeurs d'emploi y résidant suivent une formation (hors CPF autonome) dans les 12 mois suivant leur inscription. À l'inverse, les taux les plus élevés en 2017 reviennent à l'Occitanie (11,0 %), la Bretagne et le Centre-Val de Loire (10,1 % dans les deux cas), ainsi que les Pays de la Loire (10,0 %).

Entre 2017 et 2020 (carte 2), certains écarts se réduisent : plusieurs régions aux taux d'accès plutôt bas en 2017 comblent en partie leur retard (Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur,

CARTE 1 | Taux annuel moyen régional d'accès à la formation (hors CPF autonome) des demandeurs d'emploi en 2017



Lecture : en moyenne sur l'année 2017, 9,2 % des demandeurs d'emploi en Hauts-de-France ont accès à la formation dans les 12 mois suivant leur inscription à Pôle emploi.

Champ : ensemble des inscrits à Pôle emploi entre janvier 2017 et décembre 2017, France.

Source : Dares, dispositif ForCE, vague 8.

départements et régions d'outremer), tandis que dans certaines aux taux d'accès initiaux élevés, un repli est observé (Centre-Val de Loire, Occitanie, Pays de la Loire). Cependant, le taux d'accès baisse sur la période en Auvergne-Rhône-Alpes, alors qu'il était déjà l'un des plus bas en 2017, tandis qu'il continue de progresser dans certaines régions où il était déjà élevé (Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Grand Est). La Nouvelle-Aquitaine présente la particularité d'être assez proche de la moyenne nationale.

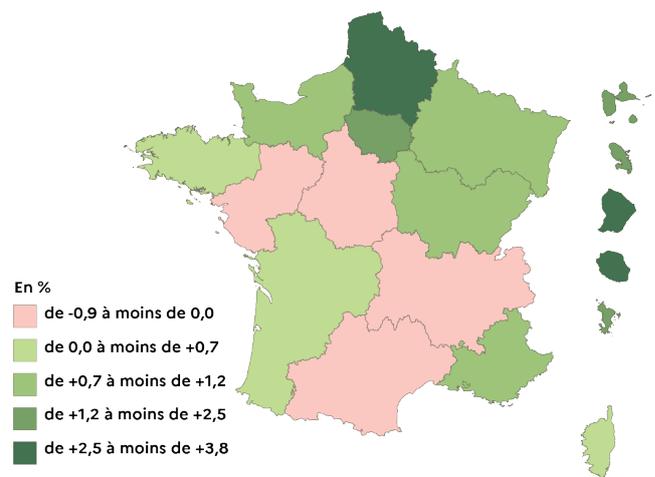
Les variations régionales peuvent refléter des écarts dans les caractéristiques des demandeurs d'emploi. Ainsi, dans les régions où la main-d'œuvre est plus qualifiée et les chances de retour à l'emploi plus élevées, le besoin en formation peut être plus limité et il n'est donc pas étonnant que les taux d'accès à la formation y soient moins élevés. En neutralisant les effets liés à la structure sociodémographique des demandeurs d'emploi, le taux d'accès est, sur l'ensemble de la période 2017-2020, moindre en Corse et en Île-de-France qu'en Nouvelle-Aquitaine ([tableau A en ligne](#)). À l'inverse, il est particulièrement élevé en Bretagne, en Occitanie, dans le Grand Est et les Hauts-de-France.

Un accès facilité par l'existence d'une offre de formation à proximité

Les difficultés liées à la mobilité peuvent constituer un obstacle à la formation. En l'absence d'une offre à proximité, certaines personnes en recherche d'emploi peuvent renoncer à se former : une distance importante entre le lieu de résidence et l'organisme de formation signifie qu'il est nécessaire de disposer d'un moyen de transport adapté et de le financer.

À caractéristiques individuelles équivalentes, les personnes les plus mobiles sont un peu plus nombreuses à entrer en formation que les autres. Celles qui déclarent lors de leur inscription à Pôle emploi être prêtes à un trajet quotidien de plus de 20 km

CARTE 2 | Évolution des taux annuels moyens régionaux d'accès à la formation (hors CPF autonome) des demandeurs d'emploi entre 2017 et 2020



Lecture : en Hauts-de-France, entre 2017 et 2020, le taux d'accès moyen à la formation augmente de 2,7 points.

Champ : ensemble des inscrits à Pôle emploi entre janvier 2017 et décembre 2020, France.

Source : Dares, dispositif ForCE, vague 8.

ou de plus de 30 minutes ont ainsi une probabilité d'accéder à une formation 8 % plus élevée que les personnes qui ne peuvent pas se déplacer à plus de 10 km ou 20 minutes de leur domicile ([tableau A en ligne](#)).

Or tous les demandeurs d'emploi ne disposent pas d'une offre de formation facilement accessible, le territoire étant

inégalement doté en organismes de formation (carte 3). Ces derniers se situent principalement autour des grandes métropoles. À autres caractéristiques données, les demandeurs d'emploi qui disposent de plus de 5 organismes de formation à moins de 30 minutes ont une probabilité d'accès à la formation supérieure de 10 % à celle des inscrits à Pôle emploi qui en ont moins de 5 ([tableau A en ligne](#)). ●

ENCADRÉ ●

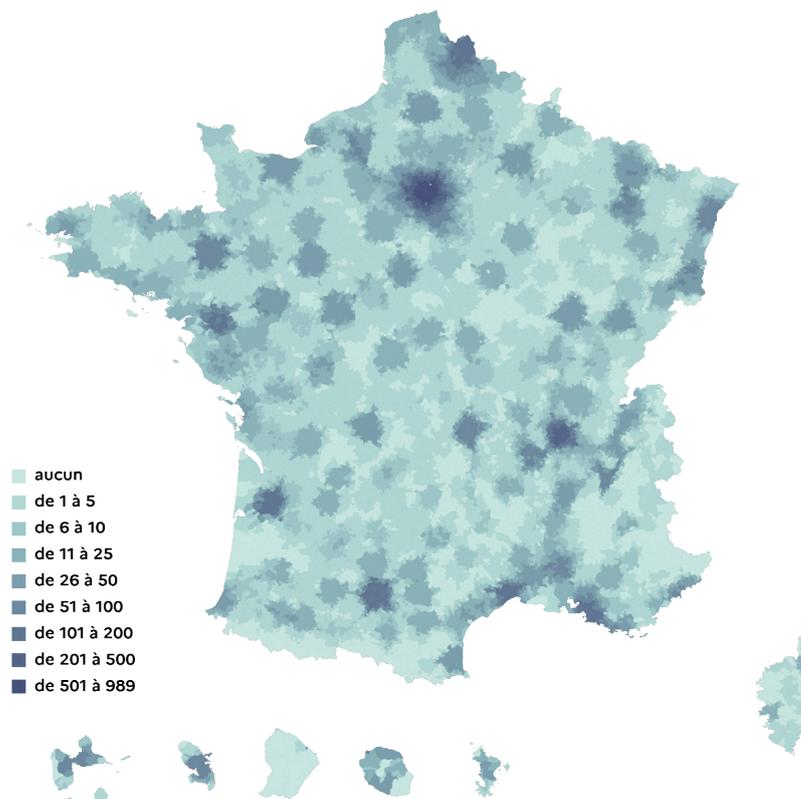
Le dispositif ForCE de suivi de la formation, du chômage et de l'emploi

Le dispositif ForCE (pour FORmation, Chômage, Emploi) apparie quatre bases statistiques : les données MMO (Mouvements de main-d'œuvre), Brest (Base des entrées en formation des stagiaires de la formation professionnelle), FH (Fichier historique des épisodes de demandes d'emploi des inscrits à Pôle emploi) et I-Milo (suivi des jeunes en mission locale). Il permet de reconstituer des trajectoires professionnelles des personnes ayant eu un contact avec le service public de l'emploi ou ayant suivi une formation professionnelle prise en charge totalement ou partiellement par les pouvoirs publics.

Avec ce dispositif, il est possible de calculer un taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi, défini comme la probabilité d'entrer en formation à certaines échéances déterminées suite à l'inscription sur les listes de Pôle emploi. L'analyse s'intéresse ici au taux d'accès à la formation dans les 12 mois suivant l'inscription sur les listes. Ce choix permet notamment d'éviter de capter les variations calendaires des entrées en formation, ces dernières étant plus fréquentes notamment au début de l'année scolaire.

Davantage de précisions sur le [site de la Dares](#).

CARTE 3 | Nombre d'organismes de formation à moins de 30 minutes par commune en 2020



Lecture : les demandeurs d'emploi résidant à Paris disposent, à moins de 30 minutes, de plus de 500 organismes de formation actifs et formant au moins 10 demandeurs d'emploi en 2020, tandis que pour les demandeurs d'emploi résidant en Corse, ce nombre est inférieur à 25.

Champ : organismes de formation formant au moins 10 demandeurs d'emploi en 2020.

Source : Dares, Bilans pédagogiques et financiers, 2020

Pour en savoir plus

- [1] Card D., Kluge J., Weber A. (2018), "What works? A meta analysis of recent active labor market program evaluations". Journal of the European Economic Association, 16(3), (pp. 894-931), juin.
- [2] Chabaud M., Bucher A., Givord P., Louvet A (2022), « [Quelles sont les chances de retour à l'emploi après une formation ? L'apport de la base ForCE pour l'analyse des trajectoires individuelles du chômage vers l'emploi](#) », *Dares Document d'études* n°261, août.
- [3] Aude J., Pommier P. (2013), « [Les défis des demandeurs d'emploi face à la formation professionnelle : accéder aux formations et s'insérer](#) » – Insee Références Formations et emploi, décembre.
- [4] Deuxième et troisième rapports d'évaluation du comité scientifique du Plan d'investissement dans les compétences, Dares, [novembre 2021](#) et [novembre 2022](#).

Martin Lefebvre (Dares)

Directeur de la publication
Michel Houdebine

Directrice de la rédaction
Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction
Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

Maquettistes
Valérie Olivier, Bruno Pezzali

Mise en page
Dares, ministère du Travail,
du Plein emploi et de l'Insertion

Réponses à la demande
dares.travail-emploi.gouv.fr/contact

Contact presse
Joris Aubrespin-Marsal
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

ISSN 2267 - 4756

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

STATISTIQUE
PUBLIQUE